

Résultat Restes à Réaliser	-429,00 €
Reports à affecter au Budget 2022	
001 - Solde d'exécution négatif reporté à la section d'investissement	-329 178,37 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	51 147,10 €

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Affectation des résultats 2021 : Budget Annexe ZI Fief St Gilles
(Délibération n°2022-02-42)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Donne acte au rapporteur des explications détaillées,
- Approuve l'affectation du résultat 2021 du Budget Annexe ZI Fief Saint Gilles telle que présentée ci-dessous :

Fonctionnement	
Résultat de clôture CA 2021	0,00 €
Investissement	
Résultat de clôture CA 2021	-410 075,26 €
Reports à affecter au Budget 2022	
001 - Solde d'exécution négatif reporté à la section d'investissement	410 5,26 €

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Affectation des résultats 2021 : Budget Annexe ZI Ouest II
(Délibération n°2022-02-43)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Donne acte au rapporteur des explications détaillées,
- Approuve l'affectation du résultat 2021 du Budget Annexe ZI Ouest II telle que présentée ci-dessous :

Fonctionnement	
Résultat de clôture CA 2021	544 409,88 €
Investissement	
Résultat de clôture CA 2021	-16 559,18 €
Reports à affecter au Budget 2022	
002 - Solde d'exécution positif reporté à la section de fonctionnement	544 409,88 €
001 - Solde d'exécution négatif reporté à la section d'investissement	-16 559,18 €

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Affectation des résultats 2021 : Budget Annexe ZI St Mard
(Délibération n°2022-02-44)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur des explications détaillées,
- Approuve l'affectation du résultat 2021 du Budget Annexe ZI Saint Mard telle que présentée ci-dessous :

Fonctionnement	
Résultat de clôture CA 2021	0,00 €
Investissement	
Résultat de clôture CA 2021	-35 654,43 €
Reports à affecter au Budget 2022	
001 - Solde d'exécution négatif reporté à la section d'investissement	35 654,43 €

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

1.4 Vote du budget primitif 2022 - Budget principal et budgets annexes

(Délibération n°2022-02-45)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, **avec 1 abstention (Mme Marie-France MORANT) et 39 voix pour**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve les budgets primitifs 2022 du Budget Principal Communauté de Communes Aunis Sud et de ses budgets annexes tels que résumés ci-dessous et tels qu'annexés à présente délibération :

Budget 2022 + RAR	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget Principal	16 410 021,06 €	16 150 021,06 €	9 245 824,20 €	9 245 824,20 €
Bâtiments Relais	46 730,00 €	46 730,00 €	64 525,07 €	9 000,00 €
Pépinière Agroalimentaire	202 065,00 €	202 065,00 €	436 125,37 €	436 125,37 €
Parc d'activités La Combe	3 358 222,61 €	3 358 222,61 €	3 122 648,35 €	3 122 648,35 €
Parc d'activités Le Cluseau	373 067,73 €	373 067,73 €	562 639,25 €	562 639,25 €
ZI St Mard	378 664,43 €	378 664,43 €	414 089,86 €	414 089,86 €
ZI Fief St Gilles	516 632,21 €	516 632,21 €	827 846,47 €	827 846,47 €
ZI Ouest II	641 610,88 €	27 214,18 €	36 559,18 €	36 559,18 €
ZA Métairie	178 605,31 €	178 605,31 €	198 500,46 €	178 600,31 €
ZA Le Thou III	1 402 271,95 €	1 402 271,95 €	416 178,69 €	416 178,69 €
ZA Fief Girard Est D5	440 614,96 €	440 614,96 €	528 774,92 €	528 774,92 €
ZI de Forges	653 216,92 €	653 216,92 €	676 369,78 €	676 369,78 €
Parc commercial de La Perche	1 055 891,62 €	1 055 891,62 €	1 341 280,13 €	1 341 280,13 €
Parc d'activités Les Ardillauds	100 630,00 €	100 630,00 €	100 625,00 €	100 625,00 €
	25 758 244,68 €	24 883 847,98 €	17 971 986,73 €	17 896 561,51 €

- Pour le budget principal, en section de fonctionnement, autorise la création d'une autorisation d'engagement constituée de dépenses imprévues chapitre 022 à hauteur de 260 000 €,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

1.5 Modification de l'Autorisation de Programme sur Crédits de Paiement n°2015-01 - Pôle Gare de Surgères

(Délibération n°2022-02-46)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur de la présentation détaillée,
- Approuve les modifications de l'Autorisation de Programme n°2015-01 telle que présentée ci-dessous :

AP/CP n°2015-01 Pôle gare de Surgères	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Crédits de paiement prévisionnels	48 330,33 €	153 590,20 €	27 721,96 €	190 053,15 €	2 853,36 €	62 668,68 €
Recettes prévisionnelles	48 330,33 €	153 590,20 €	27 721,96 €	190 053,15 €	2 853,36 €	62 668,68 €
- Autofinancement	48 330,33 €	142 317,69 €	27 721,96 €	62 751,15 €	2 853,36 €	62 668,68 €
- Emprunt						
- Subventions		11 272,51 €		127 302,00 €		

AP/CP n°2015-01 Pôle gare de Surgères	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2022	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024	TOTAL
Crédits de paiement prévisionnels	18 491,27 €	427 820,00 €	3 342 680,00 €	1 242 095,00 €	5 516 303,95 €
Recettes prévisionnelles	18 491,27 €	427 820,00 €	3 342 680,00 €	1 242 095,00 €	5 516 303,95 €
- Autofinancement	18 491,27 €	427 820,00 €	642 680,00 €	297 335,00 €	1 732 969,44 €
- Emprunt			2 200 000,00 €	390 000,00 €	2 590 000,00 €
- Subventions			500 000,00 €	554 760,00 €	1 193 334,51 €

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

1.6 Modification de l'Autorisation de Programme sur Crédits de Paiement n°2018-02 - Salle multisport de Surgères

(Délibération n°2022-02-47)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur de la présentation détaillée,
- Approuve la modification de l'Autorisation de Programme n°2018-02 telle que présentée ci-dessous :

AP/CP n°2018-02 Salle multisport de Surgères	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	TOTAL
Crédits de paiement prévisionnels	2 430,60 €	18 605,98 €	133 355,39 €	735 188,92 €	1 892 525,00 €	2 782 105,89 €
Recettes prévisionnelles	2 430,60 €	18 605,98 €	133 355,39 €	735 188,92 €	1 892 525,00 €	2 782 105,89 €
- Autofinancement	2 430,60 €	18 605,98 €	133 355,39 €	190 447,35 €	91 220,00 €	436 059,32 €
- Emprunt			0,00 €	330 000,00 €	545 000,00 €	875 000,00 €
- Subventions				214 741,57 €	1 256 305,00 €	1 471 046,57 €

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

1.7 Modification de l'Autorisation de Programme sur Crédits de Paiement n°2019-01- Plan Climat Air Energie Territorial

(Délibération n°2022-02-48)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur de la présentation détaillée,
- Approuve la modification de l'Autorisation de Programme n°2019-01 telle que présentée ci-dessous :

AP/CP n°2019-01 PCAET	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Prévisionnel 2023	Total
Crédits de paiement prévisionnels	0,00 €	3 000,00 €	39 300,00 €	10 000,00 €	52 300,00 €
Recettes prévisionnelles	0,00 €	3 000,00 €	39 300,00 €	10 000,00 €	52 300,00 €
- Autofinancement	0,00 €	3 000,00 €	39 300,00 €	10 000,00 €	52 300,00 €
- Emprunt					
- Subventions					

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

1.8 Modification de l'Autorisation de Programme sur Crédits de Paiement n°2020-01 - Piscine de Surgères – Rénovation de la salle des machines

(Délibération n°2022-02-49)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur de la présentation détaillée,
- Approuve la modification de l'Autorisation de Programme n°2020-01 telle que présentée ci-dessous :

AP/CP n°2020-01 Piscine de Surgères - rénovation salle des machines	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	0,00 €	10 038,10 €	400 275,00 €	410 313,10 €
Recettes prévisionnelles	0,00 €	10 038,10 €	400 275,00 €	410 313,10 €
- Autofinancement	0,00 €	10 038,10 €	400 275,00 €	410 313,10 €
- Emprunt				
- Subventions				

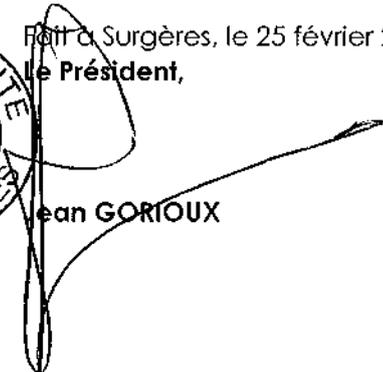
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

2. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

Monsieur Jean GORIOUX, Président, a informé l'Assemblée des décisions prises en application des délégations données par le Conseil Communautaire :

Décision 2022D11 - signature d'une convention de partenariat avec la ville de Saint Palais sur Mer dans le cadre de l'Electrossession 2022. Cette Convention prévoit une participation financière de la Cdc Aunis sud à verser à la ville de Saint Palais sur Mer à hauteur de 100 euros pour participer au financement de la rencontre départementale de clarinette à la salle de la Salicorne de Saujon le mercredi 23 mars 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance 20h05.

Fait à Surgères, le 25 février 2022
le Président,

Jean GORIOUX

